

Les troubles spécifiques des apprentissages (troubles « dys ») - Présentiel ^{0410P}

Cette formation en ligne est une action gratuite, financée par l'AGEFIPH Auvergne-Rhône-Alpes, réservée aux professionnels de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de l'insertion de la région. Pour profiter au plus grand nombre, les inscriptions sont limitées à une personne par structure.

Vous accompagnez et/ou formez des jeunes ou adultes qui peuvent présenter des troubles du langage et des apprentissages : dyslexies, dysphasies, dyspraxies, dysorthographies, dyscalculies...

Ces troubles ont un impact important et ils nécessitent des modalités d'accompagnement et de formation adaptées aux besoins spécifiques des personnes concernées.

La journée de formation vous permettra de mieux connaître les caractéristiques et les incidences de ces troubles, et d'identifier des postures, des pratiques et des outils permettant la compensation des difficultés avérées».

Objectif général

Mieux connaître les troubles des apprentissages, leurs caractéristiques et leurs moyens de compensation pour mieux accompagner les personnes

Public concerné

Professionnels de l'emploi, de l'orientation et de la formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Prérequis

Aucun. Il est cependant recommandé d'avoir suivi les modules « Points de repères sur le handicap » et « Reconnaissance du handicap » sur notre plateforme d'autoformation en ligne www.moockie.fr.

Objectifs pédagogiques

Connaître les différents troubles des apprentissages et leurs incidences

Définir des principes communs pour prendre en compte les troubles dys dans les dispositifs d'accompagnement et de formation

Savoir adapter ses pratiques en mobilisant des gestes professionnels et des outils de compensation

Méthodes et moyens pédagogiques

Mises en situation pratique

Etudes de cas, supports vidéo

Temps d'échange

Remise de supports de formation

Intervenant(s)

Laurent COLON, formateur individuel. Issu de la fonction publique d'état, Laurent Colon intervient depuis de nombreuses années en formation et conseil auprès des organismes accueillant des publics présentant des besoins particuliers. Il anime fréquemment des formations centrées sur la prise en compte des troubles spécifiques des apprentissages (troubles « dys »).

Programme

Les troubles spécifiques des apprentissages (troubles « dys »)

- Définitions des troubles, origine et prévalence.
- Repérage, dépistage et diagnostic : modalités, et rôles des différents acteurs.
- Impact des troubles sur les parcours des personnes concernées.
- « Paroles de dys » : témoignages de jeunes adultes présentant des dyslexies.

Prise en compte des troubles « dys »

- Des principes communs pour accompagner les parcours en prenant en compte les besoins spécifiques.

Agir dans le cadre de sa mission

- Adaptations et moyens de compensation dans les différents contextes professionnels : postures, modalités de formation, gestes professionnels, matériel adapté...

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaire de positionnement
Questionnaire d'évaluation
Questionnaire de satisfaction

Modalités d'accessibilité

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, merci de nous contacter.

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 8 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Cellule Professionnalisation

Tél. : 0426735614

Mail : pro@via-competences.fr